

Emploi des sénior-e-s

Contrat de génération

Un pacte générationnel entre un jeune en recherche d'emploi, un sénior et une entreprise.

Donner leur place à tous les âges dans l'entreprise avec 3 objectifs majeurs :

- * L'emploi des jeunes en CDI
- * Le maintien dans l'emploi ou le recrutement des séniors
- * La transmission des compétences et des savoir-faire



L'aide contrat de génération est ouverte pour le recrutement en CDI de jeunes de moins de 26 ans (30 ans dans le cas d'une transmission d'entreprise) et le maintien dans l'emploi d'un sénior âgé de moins de 57 ans ou recruté à partir de 55 ans...

... **A tous les employeurs de droit privé** (entreprises, établissements publics industriels et commerciaux de 300 salariés et plus).

Si le contrat de génération concerne toutes les entreprises, elles n'ont pas toutes les mêmes leviers en matière d'emploi, ni les mêmes capacités de négociation, la mise en œuvre du contrat de génération est donc différenciée selon la taille des entreprises.

- * **Entreprises de moins de 300 salariés** (même les entreprises individuelles) **peuvent bénéficier d'une aide de 4000 à 8000€/an et d'un appui conseil.** Depuis l'entrée en vigueur de [la loi du 5 mars 2014 N°2014-288](#) relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, les entreprises entre 50 et moins de 300 salariés bénéficient de l'aide contrat de génération sans négociation préalable. (cf. : article 20 de la loi) [Lire...](#)
→ [Formulaire de demande d'aide](#) à adresser à Pôle emploi
→ [Appui conseil](#) à demander à la DIRECCTE
- * **Entreprises qui comptent (ou appartiennent à un groupe) de 300 salariés et plus doivent négocier un accord Contrat de génération ou élaborer un plan d'action** (cf. zoom page suivante)

A noter : Une incitation à négocier pour toutes les entreprises entre 50 et moins de 300 salariés

Depuis la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, ces entreprises - si la branche à laquelle elles appartiennent n'a pas conclu d'accord contrat de génération - doivent négocier elles-mêmes un accord d'entreprise contrat de génération sous peine de pénalité. Un décret d'application viendra préciser les modalités de mise en œuvre de cette pénalité ainsi que sa date d'entrée en vigueur, au plus tard au 31 mars 2015.

Source : [Contrat de génération](#)

Contacts locaux utiles



- Des associations : [Action 456](#), [ASSPRO](#), [Club cadr'experts](#), [Force femmes](#)
- Des actions spécifiques avec [Un parrain, 1 emploi](#) et la [Sénior Academy](#)
- [Pôle emploi](#) : aides au contrat de génération
- [DIRECCTE](#) : demandes d'appui conseil et accords contrat de génération
- [ARACT](#) : Séniors et gestion des âges

Témoignage "Synergie"

"Faire avancer l'emploi des seniors peu parfois sembler difficile mais c'est loin d'être impossible. C'est pourquoi, il est urgent pour nous d'agir ensemble pour faire reculer les stéréotypes. Le contrat de génération est un levier positif, beaucoup plus simple qu'il n'y paraît dans son utilisation. Institutionnels, Associations et Entreprises peuvent collectivement agir pour créer des passerelles nécessaires à chacun.

Depuis 7 ans, la Mission Seniors accompagne les entreprises sur la mise en œuvre de leurs Accords en faveur du Contrat de génération. En organisant des actions spécifiques et innovantes telles que des Café coaching seniors, des Journées de recrutement et Salons dédiés ainsi que des Ateliers de sensibilisation inter-entreprises.

En 2014, plus de 130 000 missions ont été réalisées par des seniors auprès de 8 000 entreprises clientes."

Alexandra Rieu - Responsable Missions Seniors et Egalité Professionnelle F/H [SYNERGIE](#)





Entreprises qui comptent ou appartiennent à un groupe de 300 salariés et +

- * Votre entreprise négocie et conclut un accord ou, à défaut, établit un plan d'action sur le contrat de génération portant sur des engagements en matière d'emploi des jeunes et des seniors et de transmission des savoirs et des compétences. Il est transmis à la Direccte qui exerce un contrôle de conformité. L'accord peut aussi être négocié au niveau du groupe. En revanche, un accord de branche ne suffit pas.
- * Vous transmettez à la Direccte un document d'évaluation annuel de la mise en œuvre de l'accord ou du plan.
- * A défaut d'accord ou plan d'action, votre entreprise sera assujettie à une pénalité. Celle-ci est plafonnée à 1% de la masse salariale au cours des périodes pendant lesquelles l'entreprise n'est pas couverte par un accord ou plan d'action conforme, ou à 10 % des exonérations de cotisation dont vous bénéficiez s'il s'agit d'un montant supérieur.

[Consulter loi et décrets](#)

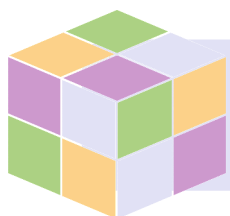
Boîte à outils



- Fiche thématique [Age](#) et [L'emploi des seniors sans discrimination](#) (Défenseur des droits 2013)
- Fiche thématique [Senior-e-s : la question des stéréotypes](#) (Commission Emploi COPEC 2014)
- Fiche thématique n°13 [L'âge : les seniors](#) (ORSE 2011)
- Fiche thématique [Aménager, dynamiser et stimuler les fins de carrière](#) (ANACT 2009)
- Guide pratique [Guide des bonnes pratiques RH seniors](#) (Région Poitou Charentes 2011)
- Guide pratique [Employer des seniors : atouts et opportunités](#) (UIMM 2011)
- Guide pratique [Guide de recrutement sénior](#) (UIMM - APEC 2011)
- Guide pratique [Prendre en compte les âges dans l'entreprise](#) (ANACT 2009)
- Guide pratique [Maintien et retour en activité professionnelle des seniors](#) (ANACT 2009)
- Livre blanc [Recueil de bonnes pratiques en matière de gestion des âges de la vie](#) (DGAFP 2012)
- Livre blanc [Bonnes pratiques : maintien et retour en activité professionnelle des seniors](#) (ANACT 2009)
- Dossier [Seniors et emploi, transmission des savoirs et des compétences](#) (ARACT)
- Dossier [PassAGE, un abécédaire de la gestion des âges](#) (AFMD 2009)
- Dossier [Gestion des âges](#) (OPCALIA) et [L'emploi des seniors](#) (AGEFOS PME)
- Enquête [Tests des recrutements concernant la discrimination en raison de l'âge](#) (2012)
- E-learning [Sénior](#) (IMS)
- Outils [Sensibiliser sur l'emploi des seniors](#) (Prism'emploi)
- Vidéos [Age et formation](#) (Défenseur des droits) [Comment s'engager pour l'emploi des seniors](#) (2015)

Pour aller plus loin...

- [Le portail des politiques publiques, de l'emploi et de la formation professionnelle](#) avec la liste des accords de branches sur le site www.contrat-generation.gouv.fr et une [foire aux questions](#) qui recense l'ensemble des questions que vous pouvez vous poser sur le contrat de génération est également disponible sur ce site.
- L'[ANACT](#) Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail met une plateforme [Gestion des âges](#) à disposition et l'[ARACT](#) Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail propose un dossier [Seniors et Gestion des âges](#). ANACT et [coopération intergénérationnelle](#)
- [Métiers du BTP Seniors](#) : Observatoire prospectif des métiers et qualifications, chiffre, auto-positionnement des salariés, accord, ressources, dispositions... [Autodiagnostic pyramide des âges](#)
- [OMIG](#) : L'Observatoire du Management Intergénérationnel



Fiche 05

Emploi des senior-e-s

Commission Emploi de la COPEC* de Loire-Atlantique - Décembre 2015 -

* Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté

